



L'ESSENTIEL DE L'ACTIVITÉ

---

2018



QUAND LES TALENTS  
GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITÉS  
PROGRESSENT

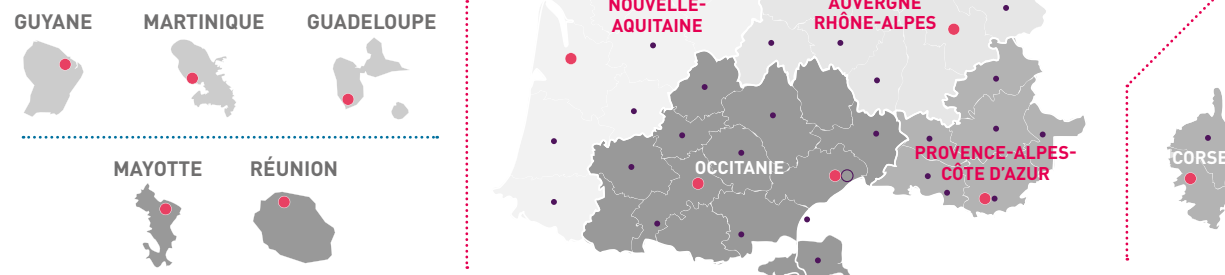
# Sommaire

LE CNFPT	2
UNE OFFRE DE SERVICE PLURIELLE	3
LES CHIFFRES-CLÉS 2018	4
LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE	6
LES CHIFFRES DE L'ACTIVITÉ FORMATION	10
ZOOM SUR 6 ACTIONS LOCALES	12
LES CHIFFRES FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES	14
LES EFFECTIFS	16

# LE CNFPT

## 100 IMPLANTATIONS

- Délégations
- INSET
- INET
- Antennes
- Siège



## UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC : FORMER LES AGENTS TERRITORIAUX

La mission principale du CNFPT est de concevoir, construire et dispenser les formations — obligatoires ou non — destinées aux 1,89 million d'agents qui exercent les 250 métiers de la fonction publique territoriale.

L'établissement accompagne les évolutions statutaires et le développement professionnel des agents tout au long de leur carrière. Le CNFPT conçoit et organise ainsi plusieurs dispositifs de formation : les formations obligatoires (formations d'intégration, formations réglementées, etc.), les formations non obligatoires (formations sur catalogue et formations sur-mesure) et les préparations aux concours et examens professionnels.

L'établissement organise également les concours et examens professionnels des cadres territoriaux A+ : administrateur ou administratrice, conservateur ou conservatrice du patrimoine, conservateur ou conservatrice de bibliothèques et ingénieur ou ingénieure en chef.

La loi a confié au CNFPT un rôle d'observation de l'évolution des métiers, des pratiques et des compétences, en le chargeant de la gestion de l'Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale. L'établissement est également en charge de l'accompagnement des agents de catégorie A+ et prend notamment en charge les fonctionnaires A+ momentanément privés d'emploi.

## UN PARTENAIRE DES PROJETS DES COLLECTIVITÉS

Le CNFPT agit aux côtés des collectivités avec notamment un accompagnement pour anticiper les transitions professionnelles, développer une gestion prévisionnelle des compétences et définir les besoins de formation :

- Les plans de formation : le CNFPT sensibilise les collectivités territoriales à la nécessité de construire un plan de formation annuel pour anticiper et développer les compétences de leurs agents. Le recueil de ces plans permet à l'établissement de proposer ainsi les formations les plus adaptées aux besoins des territoires.
- Les partenariats de formation professionnelle territorialisée : l'établissement encourage la signature de partenariats entre les délégations du CNFPT et les collectivités afin de garantir le développement des compétences des agents et conduire des dispositifs de formation innovants et expérimentaux.
- La conception de réponses sur-mesure : le CNFPT conçoit et dispense des formations sur-mesure à la demande d'une collectivité ou d'un regroupement de collectivités.
- La veille : le CNFPT analyse l'évolution des compétences et des métiers des collectivités ainsi que les enjeux associés pour anticiper les besoins en formation et produire les ressources nécessaires aux collectivités.

# UNE OFFRE DE SERVICE PLURIELLE

La mission fondamentale du CNFPT est d'accompagner les évolutions des agents et des collectivités. En adaptant et actualisant régulièrement son offre de service, le CNFPT réaffirme son ambition de jouer toujours mieux ce rôle.

## UNE EXPERTISE AU SERVICE DES TERRITOIRES

L'offre de service du CNFPT répond aux besoins des collectivités territoriales exprimés dans les plans de formation et les partenariats de formation professionnelle territorialisée. Elle s'enrichit également du travail de veille réalisé par l'observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences du CNFPT sur les grands champs des politiques publiques des collectivités.

Ainsi le CNFPT est en capacité d'adapter régulièrement son offre afin de proposer des formations en adéquation avec l'évolution des compétences des collectivités et de leurs agents. Fort de son réseau territorial — professionnels experts, établissements locaux, partenaires, associations, monde de l'université et de la recherche — le CNFPT s'entoure d'un réseau d'expertise pour construire et réaliser les 68 000 sessions de formation annuelles dispensées sur tout le territoire.

## UNE OFFRE AU PLUS PRÈS DES AGENTS

Grâce à l'implantation du CNFPT sur le territoire métropolitain et ultra-marin, les agents peuvent accéder à la formation au plus près de leurs lieux de vie. Les actions de formation sont également organisées en dehors des locaux du CNFPT, de manière délocalisée au sein des collectivités. Les collectivités peuvent en effet, indépendamment (formation en intra-collectivités) ou en se regroupant (formation en union de collectivités), demander que soient conçues et organisées des formations sur-mesure dispensées au sein même de leurs locaux. Entre 2017 et 2018, les formations en intra-collectivité ont progressé de 6,9 % et les formations en union de collectivités de 22 %.

En 2018, ce sont ainsi 11 000 lieux de formation qui ont accueilli 920 000 agents formés par le CNFPT. Cette territorialisation permet de lutter contre les inégalités d'accès à la formation liées à l'éloignement géographique, de limiter les déplacements et de réduire l'empreinte écologique de la formation.

## UNE OFFRE SOUPLE ET PERSONNALISÉE

Les agents territoriaux ont accès à une offre plurielle — des formations courtes, des cycles longs, des journées d'actualité, des séminaires en ligne — leur permettant de se former sur une thématique ou des compétences métiers. L'offre de stages est classée en itinéraires de formation dont les modules peuvent être suivis de manière indépendante. Les agents ont ainsi la possibilité de construire un parcours de formation individualisé.

Pour les aider dans leur choix de stages, les formations sont classées selon trois niveaux (fondamentaux, approfondissement et expertise).

L'offre de formation conçue à l'échelle nationale et locale est mutualisée et peut être adaptée en fonction des besoins des territoires.

## DES PÉDAGOGIES INNOVANTES

Le CNFPT propose aux agents territoriaux un modèle de formation qui s'appuie sur la pédagogie active, inversée et enrichie. La pédagogie active repose sur la diversification des méthodes pédagogiques pour rendre le stagiaire acteur de son parcours de formation et de ses apprentissages. La pédagogie inversée donne accès aux ressources en amont de la formation afin que le temps en présentiel soit plus interactif et centré sur la mise en pratiques des connaissances. Enfin, la pédagogie enrichie combine des temps de formation à distance et en présentiel et offre différents types de ressources, telles que la vidéo ou les outils numériques, pour s'adapter aux préférences d'apprentissage des stagiaires.

Chaque agent territorial a ainsi la garantie d'accéder à une offre de service de qualité, quels que soient son statut, sa situation géographique et la taille de sa collectivité, et ainsi de développer ses compétences et progresser dans son métier et sa carrière.

# LES CHIFFRES CLÉS 2018

## 920 000

AGENTS FORMÉS  
en 2018



contre 895 000 en 2017  
 ↗ en hausse de **2,7 %** entre 2017 et 2018  
 ↗ en hausse de **28,3 %** entre 2008 et 2018

PLUS  
DE **68 000**

SESSIONS DE FORMATION  
ont eu lieu en 2018



contre environ 66 000 en 2017  
 ↗ en hausse de **4,2 %** sur un an

## 2,2 millions

DE JOURNÉES FORMATION  
STAGIAIRES\* en 2018



contre 2,3 millions en 2017,  
 ↘ en baisse de **3,3 %** entre 2017 et 2018  
 ↗ en hausse de **11,8 %** entre 2008 et 2018

€ **80,5 %**

des **DÉPENSES RÉELLES  
DE FONCTIONNEMENT**

sont consacrées à  
la formation des agents territoriaux

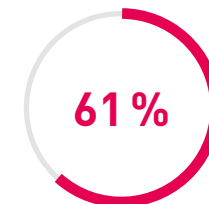
**PRÉSENTIEL** 1 740 676 JFS 78,9 %

**MIXTES OU DISTANCIEL** 465 188 JFS 21,1 %

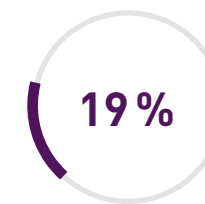
RÉPARTITION DES FORMATIONS  
EN PRÉSENTIEL ET / OU À DISTANCE

PRÈS  
DE **13 000**  
FORMATRICES ET FORMATEURS  
57 % sont des agents territoriaux

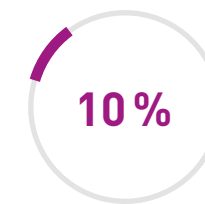
PLUS  
DE **11 000**  
LIEUX DE FORMATION\*  
sur tout le territoire



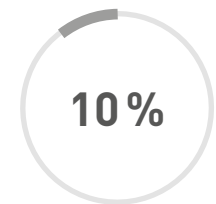
CATÉGORIE C



CATÉGORIE B



CATÉGORIE A



AUTRES\*\*

LA RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ PAR CATÉGORIE D'AGENTS FORMÉS



**2 392** AGENTS DU CNFPT au service de  
**1 900 000** agents territoriaux et **47 000** collectivités

\*Les JFS représentent le rapport entre les journées formation et le nombre de stagiaires présents.

\* Pour garantir des formations au plus près des agents, les formations du CNFPT sont organisées au sein de ses 100 structures, dans des locaux de collectivités territoriales ou de ses partenaires.

\*\* Titulaires et non titulaires sans catégorie renseignée et emplois aidés.



# LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE



## LE CNFPT AU PLUS PRÈS DES POLICES MUNICIPALES

Entre septembre et décembre 2018, le CNFPT a formé 4 000 policiers municipaux équipés de générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes de plus de 100 ml. Le classement de ces armes dans la catégorie B8 le 1<sup>er</sup> août 2018 a en effet entraîné une obligation de formation préalable à l'armement pour les agents en disposant. Ce dispositif vient s'ajouter aux autres dispositifs de formation obligatoire préalables à l'armement. Ces formations à l'armement conservent, cette année encore, une croissance forte. Elle est de près de 20 % entre 2017 et 2018.

## RNIT: DES RENCONTRES CONSACRÉES AUX TRANSFORMATIONS DES TERRITOIRES

En mai, le CNFPT et l'Association des ingénieurs territoriaux de France ont organisé à Montpellier les Rencontres Nationales de l'Ingénierie Territoriale (RNIT). Ouvertes par l'écrivain et agroécologiste Pierre Rabhi, ces rencontres étaient consacrées à la transformation des territoires et réunissaient experts, praticiens et chercheurs autour des transitions démocratiques, numériques, écologiques, énergétiques à l'œuvre sur les territoires. Au cours de ces deux journées qui ont rassemblé plus de 800 participants, 2 plénières, 22 ateliers et 20 ateliers « hors les murs » étaient programmés.



## ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE



Au second trimestre 2018, le CNFPT a proposé sur tout le territoire des journées d'actualité portant sur l'accompagnement des collectivités territoriales dans la mise en œuvre du prélèvement à la source effectif à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Co-animées avec des agents des Directions régionales des finances publiques (DRFiP), ces journées, auxquelles ont assisté 11 000 agents, reposaient sur un dispositif pédagogique innovant. En amont de l'événement, les participants ont pu répondre à un quiz et consulter un diaporama de synthèse avant de découvrir le jour J des témoignages de collectivités et des services des finances publiques.



## ÉTUDE : LES IMPACTS DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE SUR LES MÉTIERS TERRITORIAUX

L'Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale du CNFPT a publié la première partie de son étude des impacts de la transition numérique sur les métiers de la fonction publique territoriale. Dans ce premier volet, l'étude se focalise sur l'observation des procédures, services et outils numériques déployés dans les collectivités sur les dix dernières années. Un second volet prospectif est engagé pour identifier les changements à venir à partir des enjeux actuels.



## 3<sup>e</sup> UNIVERSITÉ EUROPÉENNE DE L'INNOVATION PUBLIQUE TERRITORIALE

En juillet, le CNFPT a organisé la 3<sup>e</sup> édition de l'Université européenne de l'innovation publique territoriale. **Toujours plus proche des territoires et de leurs défis**, l'événement s'est tenu simultanément sur six sites : Cluny, Rennes, Strasbourg, Aix-en-Provence, La Réunion et La Martinique. Le co-apprentissage entre pairs, la pratique et l'expérimentation concrète ont été favorisés pour permettre aux participants qui se sont initiés aux méthodes d'innovation collaborative, de constituer des réseaux d'innovateurs et de mettre en œuvre ce qu'ils avaient appris lors de ces ateliers de retour sur leurs territoires.



## PARTENAIRE DU PLAN NATIONAL CONTRE LES DROGUES ET ADDICTIONS

Le CNFPT et la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et conduites addictives (MILDECA) ont signé une convention de partenariat en vue de la mise en œuvre territoriale du prochain plan national de mobilisation contre les addictions. Cette convention prévoit un renforcement de la prise en compte de ces enjeux particuliers dans la conception et l'adaptation des offres de formation, la diffusion d'outils à destination des agents territoriaux confrontés à la problématique des addictions et l'organisation de journées d'actualité transversales sur tout le territoire.



## LE CNFPT, LAURÉAT D'UN PRIX MARIANNE D'OR 2018

Le CNFPT a été récompensé par le concours Marianne d'Or de la République pour son engagement et ses actions menées pour encourager les responsabilités sociétales propres à la gestion publique locale. Défis du développement durable, égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, prise en compte des risques liés aux conditions de travail, lutte contre l'illettrisme, accueil des personnes en situation de handicap, lutte contre les discriminations, etc. Autant de grandes causes sur lesquelles le CNFPT accompagne au quotidien les collectivités.

## UN MOOC SUR LA LAÏCITÉ

Pour aider les agents territoriaux à mieux appréhender les notions de laïcité dans leur quotidien professionnel, le CNFPT a produit le MOOC « Les clés de la laïcité - le rôle des collectivités territoriales ». Ce séminaire en ligne est composé de six séances construites autour de vidéos, de cas pratiques, de quiz, de documents complémentaires... et sont rythmées par les interventions d'experts sur les diverses dimensions du sujet : idées reçues, histoire, cadre juridique, pratiques professionnelles dans l'éducation, action sociale et sport. En 2018, 6 500 personnes ont suivi ce MOOC.

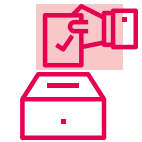


## OUVERTURE D'UNE 50<sup>e</sup> E-COMMUNAUTÉ

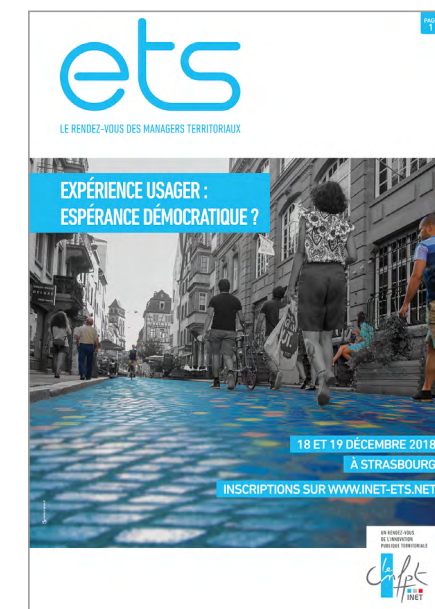
Le CNFPT a lancé une nouvelle e-communauté portant leur nombre à 50. Ces réseaux d'apprentissage en ligne regroupent plus de 66 000 membres. Ils sont ouverts à tous sur simple inscription. Ils rendent compte de l'actualité d'un secteur et favorisent les échanges de pratiques et de connaissances entre pairs. Les ouvertures de 2018 : finances locales, services techniques et urbains, affaires juridiques, coopération et dynamiques des territoires, déontologie et transparence, etc.

<https://e-communaut.es.cnfpt.fr>

## ACCOMPAGNER LA PRISE EN MAIN DU REGISTRE ÉLECTORAL UNIQUE



La loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 crée un répertoire électoral unique (REU) et permanent, simplifie l'inscription sur les listes électorales et confie la décision de l'inscription aux maires. Pour accompagner les collectivités dans l'appropriation de ces évolutions, le CNFPT a mis à leur disposition de nouvelles ressources - tutoriels et vidéos - et organisé, dans toutes ses délégations, des journées d'information et des webinaires auprès de 23 500 agents.



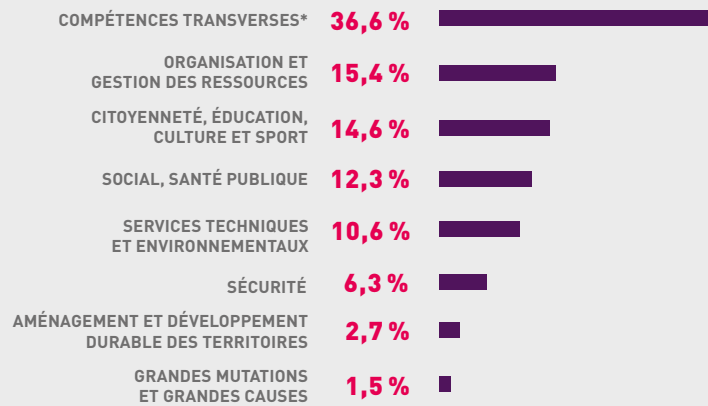
## DES ENTRETIENS TERRITORIAUX DE STRASBOURG DÉDIÉS À L'EXPÉRIENCE USAGER

En décembre, les 21<sup>es</sup> Entretiens Territoriaux de Strasbourg (ETS) organisés par l'INET - l'institut de formation des cadres de direction des grandes collectivités territoriales du CNFPT - ont rassemblé 1 300 cadres de direction territoriaux autour du thème « Expérience usager : espérance démocratique ? ». À travers conférences, ateliers, tables rondes et expositions, les ETS ont abordé les enjeux et limites de l'expérience usager, son impact sur les relations entre les collectivités territoriales et les citoyens, ses bénéfices sur l'action publique locale et le management au sein des collectivités.

# LES CHIFFRES DE L'ACTIVITÉ FORMATION

## RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION

par champ d'action publique locale et spécialité

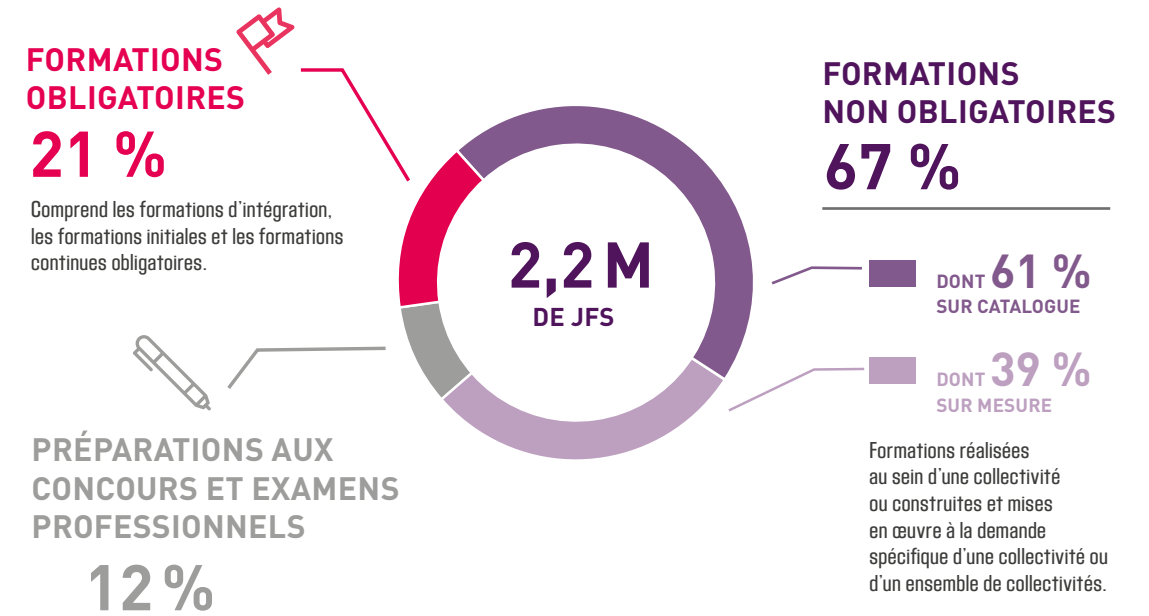


\*Comprend les spécialités « Appui à la gouvernance, management et pilotage des ressources », « Évolutions professionnelles » et « Approches fondamentales ».

**141 000 JFS**  
ONT ÉTÉ CONSACRÉS AUX FORMATIONS SUR LE MANAGEMENT

**53 000 JFS**  
ONT ÉTÉ DISPENSÉES SUR LA THÉMATIQUE DE L'INGÉNIERIE ÉCOLOGIQUE

## Répartition de l'activité par TYPOLOGIE DE FORMATION



**196 000**

**INSCRITS SUR LA PLATEFORME DE FORMATION À DISTANCE**

↑ en hausse de **296%** par rapport à 2017

**37 000**

**PARTICIPANTS AUX WEBINAIRES**

organisés en 2018

PRÈS DE **166 000 JFS**  
SONT CONSACRÉS AUX AGENTS DE POLICE MUNICIPALE



stable par rapport à 2017

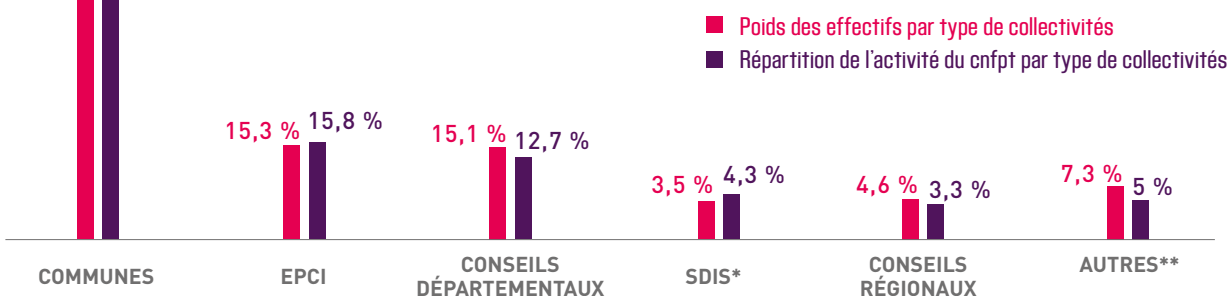
dont **44 000 JFS** AU MANIEMENT DES ARMES

PLUS DE **95 000 JFS**  
ONT ÉTÉ DISPENSÉES AUX AGENTS DES SDIS\*



↑ en hausse de **95 %** par rapport à 2017

## Répartition de L'ACTIVITÉ FORMATION du CNFPT PAR TYPE DE COLLECTIVITÉ comparé au poids de leurs effectifs dans la FPT



\*Services départementaux d'incendie et de secours

\*\*Offices publics de l'habitat et hors fonction publique.

\*Services départementaux d'incendie et de secours



# ZOOM SUR 6 ACTIONS LOCALES

**DÉLÉGATION LIMOUSIN /  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-VIENNE**

## CONSTRUIRE UNE DÉMARCHE MANAGÉRIALE COMMUNE À TOUS LES CADRES

CNFPT a ainsi conçu un cycle de formations obligatoires de 10 jours au sein desquels 3 jours sont conduits par les directeurs et directrices du département autour des institutions et de l'administration générale, des finances locales et de la commande publique, de la fonction ressources humaines du cadre et des outils d'information et de communication. Ce premier temps est complété par 7 jours de formation pilotés par le CNFPT sur les techniques de management. Ce cycle s'est déroulé d'octobre 2017 à mai 2019 et tout le long, des bilans intermédiaires ont permis de faire remonter les perceptions et souhaits des agents afin d'ajuster les contenus des formations au fur et à mesure.

Le Conseil départemental de la Haute-Vienne a sollicité la délégation du Limousin du CNFPT pour l'aider à mettre en œuvre une démarche managériale. L'objectif était d'accompagner techniquement 160 agents sur le management au quotidien mais aussi sur le cadre juridique et institutionnel de la collectivité pour l'exercice de ses missions. En lien avec la direction générale de la collectivité, le

**INSET DUNKERQUE / CGET**

## PROFESSIONNALISER LES CHEFS ET CHEFFES DE PROJET ACTION CŒUR DE VILLE

Pour professionnaliser les chefs et cheffes de projets chargés en collectivités de déployer le plan « Action cœur de ville » (ACV), le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) a sollicité le CNFPT et plus particulièrement l'INSET de Dunkerque. Le programme national de revitalisation des centres-villes, coordonné par le CGET mobilise en effet de nombreux services des intercommunalités et des communes et nécessite une ingénierie de projet importante portée par CNFPT.

Parmi les actions déployées en 2018, un séminaire national organisé par l'établissement a réuni près de 150 chefs et cheffes de projet leur permettant de se rencontrer et de poser les bases de leur réseau. Il a aussi été l'occasion d'échanger avec le CGET et les partenaires nationaux financeurs du plan Action Cœur de Ville. Ces ateliers de travail étaient consacrés aux enjeux des projets, aux compétences nécessaires pour les mener et aux besoins d'ingénierie ou d'expertise. L'INSET de Dunkerque a par ailleurs conçu un parcours de formation - 4 modules sur la revitalisation des centres-bourgs et centres-villes (16 sessions) expérimenté en 2019. Des séminaires régionaux, en fonction des contextes locaux, sont par ailleurs organisés tout au long de l'année 2019.

**DÉLÉGATION RHÔNE-ALPES LYON**

## LUTTER CONTRE LES PROPOS ET COMPORTEMENTS SEXISTES AU TRAVAIL

La délégation Rhône-Alpes Lyon du CNFPT a organisé pour la première fois, à la demande d'une collectivité de son territoire, un dispositif de formation entièrement consacré aux propos et comportements sexistes et sexuels au travail. Une situation dont les institutions publiques se sont longtemps crues exemptées, imaginant notamment être protégées par le statut garant de l'égalité. Or, en plus d'y être elles aussi confrontées, les administrations territoriales, se doivent aussi d'être exemplaires dans la gestion de ces situations.

Durant deux jours, les stagiaires (médecins, responsables ressources humaines, service affaire juridique, préventeurs) de cette collectivité ont participé à une réflexion afin d'être en capacité de repérer, réagir et prévenir. Résolument pragmatique, la formation a permis à la collectivité après la première session de stage de développer une campagne d'affichage interne visant à sensibiliser l'ensemble des agents à cette question. D'autres sessions de formation sont programmées et les formateurs référents qui ont été formés courant 2018 pourront s'appuyer sur une mallette pédagogique.

**DÉLÉGATION BRETAGNE /  
DINAN AGGLOMÉRATION**

## ADOPTER LES NOUVEAUX MODES COLLABORATIFS POUR INVENTER L'ACTION PUBLIQUE DE DEMAIN

Suite à sa participation aux Universités européennes de l'innovation publique, Dinan Agglomération a sollicité la délégation de Bretagne pour l'organisation d'un séminaire de sensibilisation à l'innovation publique et à l'intelligence collective. L'objectif était d'aller plus loin et de développer « l'agilité » des équipes de la collectivité pour favoriser l'adoption de modes d'organisation plus collaboratifs sur les projets afin d'accompagner au mieux les politiques publiques du territoire et de réinventer le service public à délivrer aux habitants. Ce séminaire a ainsi rassemblé près de 90 cadres et managers de l'agglomération avec, au programme, une conférence plénière sur l'intelligence collective, suivie d'une série d'ateliers pratiques consacrés aux nouveaux formats de présentation de projet, à la facilitation graphique et à l'apport de la sophrologie pour faciliter la prise de parole. Pour prolonger cette dynamique interne, un itinéraire de formation sur-mesure sera décliné tout au long de l'année 2019, pour les cadres de l'agglomération.

**DÉLÉGATION NORD - PAS-DE-CALAIS /  
CONSEIL RÉGIONAL DES HAUTS-DE-FRANCE, CAP EMPLOI, PÔLE EMPLOI**

## FORMER LES DEMANDEURS D'EMPLOIS POUR MAINTENIR LE SERVICE PUBLIC LOCAL DANS LES TERRITOIRES RURAUX

Face à la pénurie de vocations pour exercer les fonctions de secrétaire de mairie en petites collectivités, la délégation du Nord Pas-de-Calais du CNFPT a mis en œuvre un nouveau cursus de formation. Ce parcours de formation SMCR (Secrétaires de Mairie en Commune Rurale) a été construit avec le soutien du Conseil régional des Hauts-de-France, de Cap Emploi et de Pôle emploi à destination des demandeurs d'emploi.

Dans le Nord, ce cursus de 21,5 jours de formation et 22 jours de stage pratique en collectivités, a été suivi par 18 demandeurs d'emploi en 2018. À l'issue du cursus fin novembre 2018, 3 demandeurs d'emploi se sont vus confier des missions de remplacement par le Centre de Gestion du Nord.

En Pas-de-Calais, le cursus de formation a été porté à 27 jours avec des durées plus longues pour les modules Finances et Marchés. La durée du stage pratique en collectivité est également de 22 jours. En 2018, 15 demandeurs d'emploi en ont bénéficié. À l'issue du cursus (fin janvier 2019), le Centre de Gestion du Pas-de-Calais a proposé à 6 d'entre eux des contrats à durée déterminée sur sollicitation de petites collectivités du département du Pas-de-Calais.

**DÉLÉGATION AQUITAINE /  
VILLE LA TESTE-DE-BUCH**

## UNE OFFRE COMPLÈTE DE FORMATIONS DÉDIÉES AUX POLICES MUNICIPALES

En 2018, le service de la Police municipale de La Teste-de-Buch a suivi différentes formations obligatoires de la sécurité et de la

police municipale mises en œuvre par le CNFPT. Parmi les 27 agents, dont 19 fonctionnaires de police, certains ont été formés aux activités motocyclistes. Une formation d'une durée de 15 jours au cours de laquelle ont été abordés tous les savoirs théoriques et pratiques à acquérir pour exercer au mieux et en toute sécurité leur activité. D'autres agents ont suivi les formations à l'armement ou encore le module équestre, la Teste-de-Buch étant dotée d'une brigade montée. Le service a également sollicité le CNFPT pour des formations sur-mesure dédiées aux polices spéciales et délocalisées sur site. Les agents ont notamment été formés à la réglementation relative à la police de l'urbanisme, à l'affichage publicitaire, ou au cadre réglementaire des nuisances sonores afin d'apporter des réponses adaptées aux abus constatés.



# LES CHIFFRES

## FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES



**2 392** POSTES PERMANENTS  
dont **4,2 %** occupés par **DES CONTRACTUELS** contre **18,9 %** dans la FPT



### La répartition DES POSTES PERMANENTS par catégorie d'agents

CAT. A	1 051	soit 44%
CAT. B	550	soit 23%
CAT. C	791	soit 33%



**7,7 %**  
de travailleurs en situation  
de handicap\*

### LES AGENTS DU CNFPT

**76,3 %**  
sont des femmes



**23,7 %**  
sont des hommes



**67 %** ▶  
de cadres **A+** et **A** sont des femmes  
contre **59 %** dans la fonction publique territoriale



**8,1 %**  
des agents télétravaillent  
contre **5,8 %** en 2017

\* Tout employeur occupant au moins 20 salariés est tenu d'employer à plein temps ou à temps partiel des travailleurs handicapés dans une proportion de 6 % de l'effectif total de l'établissement.



**34 000**  
collectivités ou établissements publics\* ont **COTISÉ AU CNFPT**

### LES RECETTES PRINCIPALES

#### COTISATION

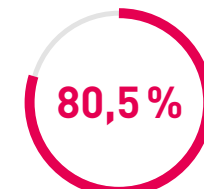
**351 M€**  
soit **94 %** des recettes réelles



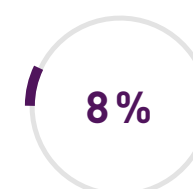
#### FORMATIONS PAYANTES\*\*

**7,9 M€**  
soit **2,1 %** des recettes réelles

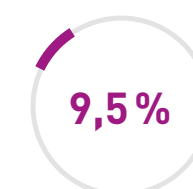
### LA RÉPARTITION DES DÉPENSES



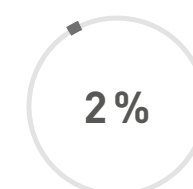
**275 M€**  
Formation



**26,3 M€**  
Autres missions  
statutaires



**32,9 M€**  
Fonction support



**7,3 M€**  
Opérations  
financières

**25,2 M€**  
INVESTISSEMENT

### LES AUTRES MISSIONS STATUTAIRES

**20,3 M€**



sont transférés aux centres  
départementaux de gestion pour  
l'organisation des concours A, B et C.

**0,8 M€**



sont affectés  
au Conseil supérieur  
de la fonction publique territoriale

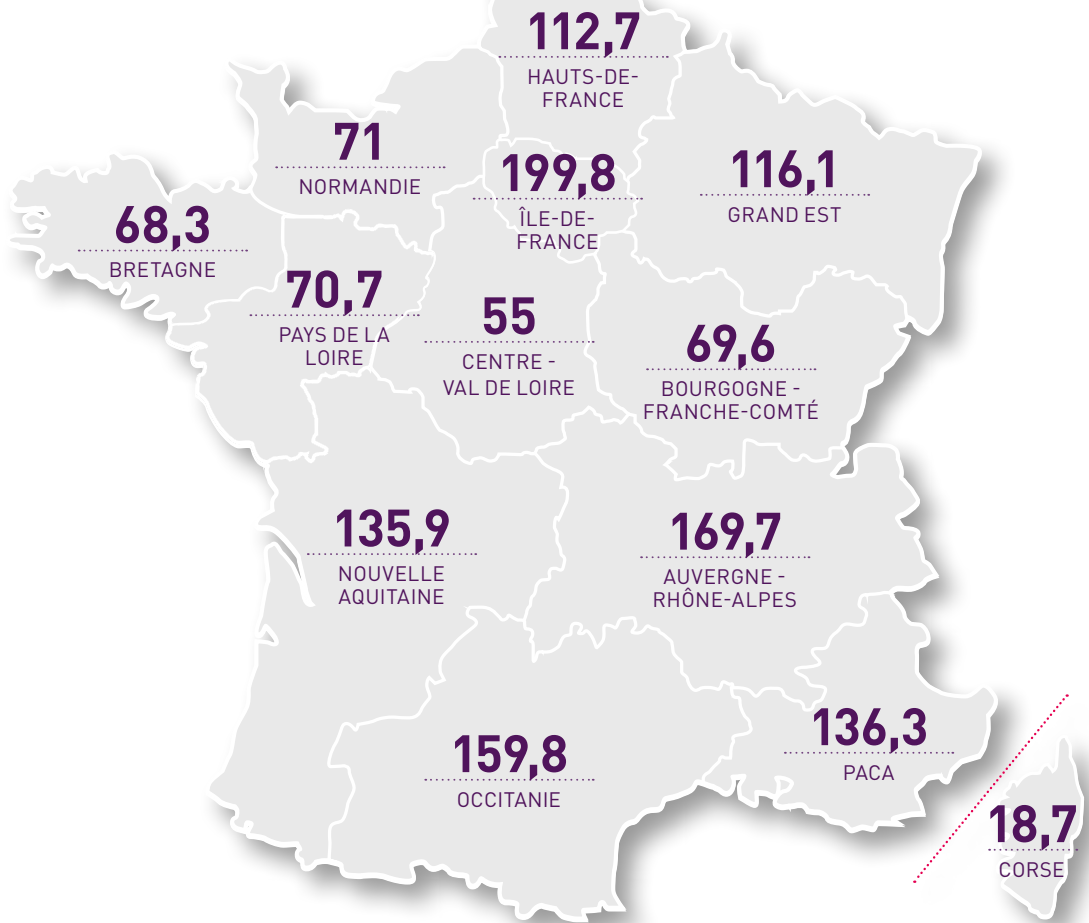
**5,8 M€**

sont dédiés à l'organisation  
des concours et examens  
professionnels A+ et à l'emploi

\* Seuls les employeurs territoriaux dénombrant au moins un emploi à temps complet inscrit à leur budget au premier janvier de l'année de recouvrement versent une cotisation de 0,9 % au CNFPT.

\*\* Comprend certaines formations en hygiène, sécurité et santé au travail, la formation continue obligatoire des agents de police municipale et les formations au maniement des armes.

# LES EFFECTIFS DES DÉLÉGATIONS ET INSTITUTS ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP) PAR RÉGION ADMINISTRATIVE



44,9

ANTILLES -  
GUYANE

12,9

GUYANNE

16

MARTINIQUE

16

LA GUADELOUPE

34,8

Océan  
INDIEN

9,9

MAYOTTE

24,9

LA RÉUNION

## NOMBRE D'ETP PAR TYPE DE STRUCTURE

Délégations et antennes : 1 463,3

Instituts : 258,4

Siège : 387,4